

Réf: Dossier 248259

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOBOULO IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CITE BLANCHE, Lot 179, Ilot 20

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16 Juin 2023 reçus par Me DAOUDA W. OUATTARA, NOTAIRE, et enregistrés à COCODY le 21 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOBOULO IMMOBILIER »

Objet : Gestion locative ; Transaction Immobilière et intermédiation foncière ; Gestion de Copropriété Immobilière ;

Gestion de Patrimoine Immobilier ; Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créé ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CITE BLANCHE, Lot 179, Ilot 20

Dirigeant(s) M OUATTARA HAMIDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05320 du 08/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65239/GTCA/RC/2023 du 08/09/2023

